



AGRICULTURE
NATURE
SERVICES

Certificat de spécialisation **ARBORISTE GRIMPEUR**

CS AE- Niveau 4 - RNCP 41391- Echéance enregistrement 01/01/2030

Diplôme du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire

Objectifs de la formation

- **OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 4.**
- Acquérir des compétences professionnelles et un savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
- Elaborer un projet professionnel pendant sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Poursuite d'études

Formation de niveau 5 en apprentissage exemple : BTS Technico Commercial Produits de la filière bois forêt à l'UFA de Pamiers

BTS Aménagement Paysagers, autre CS (gestion des arbres d'ornement,

Métiers et activités visés

Salarié dans une entreprise d'élagage, de paysagiste, de travaux forestiers ou au sein du service espace vert d'une collectivité territoriale, gérant d'une entreprise d'élagage.

Environnement de travail : plein air - parcs et jardins - en forêt - et/ou administratif selon les responsabilités

Se former en apprentissage

Conditions d'entrée

- Avoir entre 18 ans et 29 ans révolus.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 4 (bac, bac pro...) ou supérieur, ou un an d'activité dans le domaine du diplôme ou 3 ans d'activité dans un autre domaine

Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation et après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement.

Accès des publics en situation de handicap après positionnement. Présence du référent handicap.

Organisation de la formation

Durée de la formation : **602 h en 1 an**

Modalités d'alternance :

1 année en alternance =

- 17 semaines de cours au CFA
- + 35 semaines en entreprise
- + 5 semaines de congés payés

Modalités pédagogiques :

Modules théoriques, techniques et pratiques.

Certificat de spécialisation ARBORISTE GRIMPEUR

93% de réussite
(résultats 2024)

85% de satisfaction
(résultats 2024)



Contenu de la formation

Capacités professionnelles et générales:

- Etablir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande
- Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement
- Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement

Techniques de taille, de démontage,
d'haubanage, gestion des rémanents et
différents soins aux arbres - Botanique -
Pédologie - Biologie végétale - sylviculture
- Formation à l'utilisation de la nacelle -
Permis tronçonneuse - Sauveteur
Secouriste au Travail - Grimpeur
Sauveteur dans l'arbre - Application des
règlements en matière d'hygiène, de
sécurité et de respect de l'environnement

Se former en apprentissage

Modalités d'évaluation

L'examen comporte 3 unités capitalisables

Pour obtenir le diplôme du CS AE, il faut obtenir les 3 unités capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Ces épreuves permettent de vérifier l'obtention de toutes les capacités du référentiel de certification.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation pris en charge par l'OPCO de branche.
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat).

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (grille des salaires disponible sur notre site).

Pour pré-candidater
flasher le QR CODE



Tous les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.campus-pyrenees-comminges.fr

 Campus
Pyrénées
Comminges

 MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

 C.F.P.P.A.
Ariège - Comminges

Version 202509

Unité de formation par apprentissage de Pamiers
Le Cabirol - Route de Belpech - 09100 Pamiers
✉ 05 61 67 04 60
ufa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr